



Disjoncteur FI, maintenant!

Protège les personnes et les animaux,
évite les incendies



**Assurance
Immobilière Berne**

Assuré et rassuré.



L'électricité est la première cause d'incendie

Le courant électrique peut provoquer des incendies et mettre des vies en péril

- Plus de 40 % des incendies sont attribuables au courant électrique.
- Rien que dans le canton de Berne, des installations ou des appareils électriques défectueux provoquent chaque année des dégâts à hauteur de 25 millions de francs.
- Chaque année, des femmes et des hommes perdent la vie ou sont grièvement blessés en raison d'un accident électrique.
- Dans de nombreux cas, du courant dérivé ou courant de défaut en est la cause.

Qu'entend-on par courant de défaut?

Des conduites électriques dont l'isolation est défectueuse, des installations détériorées ou qui n'ont pas été faites selon les règles de l'art peuvent présenter des «fuites», comparables à celles que l'on rencontre dans des conduites d'eau. La conduite électrique «perd» du courant. Dans une ambiance humide – l'humidité de l'atmosphère suffit –, le courant est dérivé et il se produit un courant de défaut. Celui-ci peut provoquer un incendie.

Un contact avec une conduite électrique défectueuse ou un courant de défaut peut avoir des conséquences mortelles pour les humains et pour les animaux.

Le disjoncteur FI apporte beaucoup et ne coûte rien

Les disjoncteurs à courant de défaut (disjoncteur FI) protègent les humains et les animaux et empêchent les incendies. Pour cette raison, l'Assurance immobilière Berne (AIB) recommande et encourage l'installation de disjoncteurs FI dans les bâtiments existants (intégration dans les circuits électriques déjà en place d'une intensité maximale de 63 ampères).

Les disjoncteurs FI sont gratuits! Profitez-en maintenant. Participez à la prévention des accidents électriques et des incendies.



Comment obtenir votre disjoncteur FI

Les disjoncteurs FI installés après coup dans des bâtiments existants (installation permanente, intégration dans des circuits électriques d'une intensité max. de 63 ampères) sont financés par l'AIB et montés à moindre coût par votre installateur électrique. Cette promotion concerne exclusivement les disjoncteurs fixes (et non pas les disjoncteurs mobiles ou les prises FI). Les disjoncteurs FI doivent embrasser une part importante de l'installation électrique (p. ex., l'ensemble de l'alimentation pour l'éclairage et les prises).

Centre-clientèle de l'AIB 0800 666 999.
Les informations et les conseils sont gratuits.

Le disjoncteur FI protège des vies et empêche les incendies

Dans un circuit électrique, le disjoncteur FI mesure en permanence l'intensité du courant à l'entrée et à la sortie. Si une certaine quantité de courant est dérivée vers la terre, le disjoncteur détecte la différence (même si elle ne porte que sur quelques milliampères) et coupe le circuit électrique en l'espace de quelques fractions de secondes. Ceci permet d'éviter un dangereux choc électrique ou un incendie. Bien qu'un disjoncteur FI ressemble extérieurement à un coupe-circuit classique, il s'en écarte dans son fonctionnement :

- Le fusible traditionnel protège en cas de surcharge ou de court-circuit.
- Le disjoncteur FI protège en cas de dérivation de courant. Il complète le coupe-circuit traditionnel, mais ne le remplace pas.



Il est possible d'intégrer des disjoncteurs FI dans des installations électriques existantes.





hager

TEHALIT



Assurance immobilière Berne
Papiermühlestrasse 130
3063 Ittigen
Téléphone 031 925 11 11
Téléfax 031 925 12 22
info@gvb.ch

www.aib.ch